

AVIS PUBLIC

AVIS est donné à Marin Jonjic, 1275, boulevard Jules-Poitras, appartement 304, Saint-Laurent, dernière adresse connue, qu'à défaut de réclamer les meubles laissés lors de son éviction le 11 décembre 2013, dans les dix (10) jours de la publication de cet avis, ces biens mobiliers seront détruits et/ou vendus à l'encan.

AVIS est donné à Marie Blanchette, 2370 rue Gold, appartement 404, Saint-Laurent, dernière adresse connue, qu'à défaut de réclamer les meubles laissés lors de son éviction le 13 décembre 2013, dans les dix (10) jours de la publication de cet avis, ces biens mobiliers seront détruits et/ou vendus à l'encan.

Montréal, le 14 février 2014

Isabelle Bastien, avocate
Secrétaire du Conseil d'arrondissement